

## DOSSIER DE CANDIDATURE ANNEE 2023-2024 ANNEE PREPARATOIRE AU DIPLOME D'ETAT DE CONSEILLER EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

PHOTO  
RECENTE  
OBLIGATOIRE  
(pas de scan)

**07 AVRIL 2023 : DATE LIMITE DE DEPOT DU DOSSIER(\*)**

(\*) Si votre candidature est retenue, vous devrez vous présenter à l'épreuve de sélection orale

**les 3 ou 4 ou 5 mai 2023 : épreuve de sélection orale sur convocation individuelle**

### ETUDIANT(E)

Nom .....

Prénoms (dans l'ordre de l'Etat Civil) .....

Né(e) le ..... à ..... Pays ou Dépt.....

Nationalité ..... Masculin  Féminin

☎ ..... Email .....

Classe actuelle ..... Redoublant(e) OUI  NON

**SHN – SPORTIF DE HAUT NIVEAU** NON  OUI  Activité pratiquée .....

Nom du Club et du responsable .....

### Renseignements complémentaires sur l'étudiant(e)

Un **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) a-t-il été mis en place pour cette année 2022-2023 ? OUI  NON

Un **PAP** (Projet d'Accueil Personnalisé) a-t-il été mis en place pour cette année 2022-2023 ? OUI  NON

Un **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation) a-t-il été mis en place pour cette année 2022-2023 ? OUI  NON

Avez-vous bénéficié d'un aménagement d'examen auparavant ? OUI  NON

Si OUI pour quel examen .....

### Droit à l'image

Un principe lié à l'article 9 du code civil stipule que « toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation ». Afin de respecter ce principe dans les activités et / ou sur les supports de communication de l'établissement, l'autorisation expresse et écrite doit être donnée par les représentants légaux de l'étudiant(e) mineur(e) ou par l'étudiant(e) majeur(e) lui-même.

#### ETUDIANT(E) MINEUR(E)

En tant que Responsable(s) légal (légaux), nous autorisons le Groupe Arcades à le/la filmer et/ou le/la photographier dans le cadre des activités et/ou publier son image sur les supports de communication.

OUI  NON

#### ETUDIANT(E) MAJEUR(E)

J'autorise le Groupe Arcades à me filmer et/ou me photographier dans le cadre des activités et/ou publier mon image sur les supports de communication.

OUI  NON

## RESPONSABLE PRINCIPAL (1)

M ou Mme  Mme  M  Nom et prénom .....

Situation familiale  Marié(e)  Veuf(e)  Séparé(e) \*  Divorcé(e) \*  Célibataire  Concubinage  Pacsé(e)  Remarié(e)


Lien de parenté avec l'étudiant(e).....

Adresse complète .....

CP ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Email .....

### SITUATION PROFESSIONNELLE DU PERE


 Portable .....

 Travail .....

Profession .....

Société .....

### SITUATION PROFESSIONNELLE DE LA MERE

 Portable .....

 Travail .....

Profession .....

Société .....

## RESPONSABLE 2 (si parents séparés ou divorcés)

Mme  M  .....

Situation familiale  Marié(e)  Veuf(e)  Séparé(e) \*  Divorcé(e) \*  Célibataire  Concubinage  Pacsé(e)  Remarié(e)

Lien de parenté avec l'étudiant(e).....

Adresse complète .....

CP ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Email .....

Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_ dont en collège et lycée : \_\_\_\_\_

NOM ET PRENOM DES FRERES ET SOEURS	DATE DE NAISSANCE	ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE OU PROFESSION

## IMPORTANT

Le parent inscrivant l'étudiant(e) déclare que le choix de l'établissement est fait en accord avec l'autre parent et engage sa responsabilité.

## CONTRAT DE SCOLARISATION

- ✓ Je déclare avoir pris connaissance du caractère catholique de l'établissement et je m'engage à le respecter.
- ✓ Je reconnais avoir pris connaissance du projet éducatif de l'établissement et y adhère.
- ✓ Je déclare avoir pris connaissance des conditions financières associées à la scolarisation de mon enfant et aux prestations telles qu'elles sont décrites dans les documents remis à l'inscription et m'engage à régler les factures correspondantes.
- ✓ J'adhère à toutes les dispositions prises par les professeurs et le personnel de l'établissement dans l'intérêt de mon enfant en soutenant leurs actions.
- ✓ Je déclare avoir pris connaissance de l'extrait du règlement intérieur et m'engage à contribuer à le faire respecter.
- ✓ Sportifs Haut Niveau : l'établissement scolaire se laisse le droit de ne pas réinscrire l'élève dans ses effectifs l'année suivante si la structure sportive ne le maintient pas en tant que Sportif de Haut Niveau.

Siège : 13 Rue du Vieux Collège – B.P.61830 – F 21018 DIJON Cedex - Tél. 03 80 68 48 28 - Télécopie. 03 80 68 48 18

E-mail : [lycee@groupearcades.fr](mailto:lycee@groupearcades.fr)

site web : [www.lyceelesarcades.com](http://www.lyceelesarcades.com)



Lycée privé/CFA  
**Les ArcAdes**  
Ensemble Scolaire  
Saint-Michel Les Arcades



## CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Cette fiche tient lieu d'engagement de la part de l'étudiant(e). Aucune modification ne sera acceptée après la rentrée scolaire.

<b>ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE</b>	<b>LVA</b>	<b>ANGLAIS</b>
---------------------------------	------------	----------------

## CONDITIONS FINANCIERES

**TARIFS PROVISOIRES 2023-2024**  
Tarifs donnés à titre indicatif sous réserve de modification  
courant 1<sup>er</sup> trimestre 2023

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR		EXTERNE	DEMI-PENSIONNAIRE
<b>DROITS D'ENTREE</b>	<i>Inscription – nouvel étudiant(e)</i>	190,00 €	190,00 €
	<i>Réinscription</i>	OU 141,00 €	OU 141,00 €
<b>CONTRIBUTION DES FAMILLES</b>		728,00 €	728,00 €
	<i>Si 2 enfants scolarisés dans le Groupe – remise de 5% par enfant</i>	OU 691,60 €	OU 691,60 €
	<i>Si 3 enfants et plus dans le Groupe – remise de 7.5% par enfant</i>	OU 673,40 €	OU 673,40 €
<b>COTISATION ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE</b>		58,00 €	58,00 €
<b>AVANCE RESTAURATION</b> (Avance qui sera déduite en début d'année scolaire)			70,00 €

- **DROITS D'INSCRIPTION/REINSCRIPTION** : les droits d'inscription/réinscription ne sont pas remboursables sauf en cas d'événement indépendant de la volonté des parents tels que : conditions d'admission non remplies (échec à l'examen), mutation, incapacité, décès, perte d'emploi avant inscription définitive, refus d'inscription/réinscription à l'initiative du Groupe Arcades.
- **ASSURANCES** : l'assurance individuelle accidents de votre enfant est incluse dans la contribution des familles.
- **CONTRIBUTION DES FAMILLES** : tout trimestre commencé est dû.
- **ABANDON EN COURS D'ANNEE SCOLAIRE** : votre demande sera prise en compte dès réception d'un courrier recommandé avec AR adressée au Chef d'Etablissement - 13 rue du Vieux Collège - 21018 DIJON Cedex.
- **AIDES FINANCIERES** : sous certaines conditions, les élèves peuvent bénéficier de bourses de l'Inspection Académique ou de fonds d'aides aux familles. Renseignez-vous à l'accueil du secrétariat.

Nom - Prénom de l'étudiant(e)

Nom - Prénom du père

Nom - Prénom de la mère

\_\_\_\_\_

Date et signature

\_\_\_\_\_

Date et signature

\_\_\_\_\_

Date et signature

Ce document est à retourner complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.

Siège : 13 Rue du Vieux Collège – B.P.61830 – F 21018 DIJON Cedex - Tél. 03 80 68 48 28 - Télécopie. 03 80 68 48 18

E-mail : [lycee@groupearcades.fr](mailto:lycee@groupearcades.fr)

site web : [www.lyceelesarcades.com](http://www.lyceelesarcades.com)



**NOM :** ..... **Prénom :** .....

## COMPLEMENTS D'INFORMATION

CURSUS SCOLAIRE	Etablissement scolaire fréquenté, adresse, classe, ou Employeur, adresse, emploi occupé
2022-2023	
2021-2022	
2020-2021	
2019-2020	

Diplômes obtenus	_____ Année _____
	_____ Année _____

STAGES EFFECTUES EN FILIERE POST-BACCALAUREAT

Périodes :	Organismes
1. _____	_____
2. _____	_____
3. _____	_____
4. _____	_____

Comment avez-vous connu la section CESF du Lycée "Les Arcades" ?  
\_\_\_\_\_

Avez-vous déposé un dossier de candidature au Lycée Privé Les Arcades pour l'Année de préparation au Diplôme D'Etat de Conseiller en ESF une année antérieure ?

(1) NON  OUI  Quelle année : \_\_\_\_\_

Résultat obtenu (1) Refusé  Liste principale  Liste d'attente

(1) cocher la case correspondante

**HANDICAP OU MALADIE à signaler :**  
(information obligatoire pour les équipes pédagogiques, médicales et la demande de tiers-temps aux examens)

\_\_\_\_\_



# PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT POUR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

NOM : ..... PRENOM : .....

## DOCUMENTS CONCERNANT L'ETUDIANT(E)

---

### - Photocopie

- du diplôme du Baccalauréat ou du Brevet de Technicien Agricole
- du diplôme post-baccalauréat : BTS ESF.
- des relevés de notes des classes de l'ensemble du parcours de formation post- baccalauréat
- des certificats de stage et des appréciations de stage et/ou bilans post-bac

### - Ainsi que

- 1 photo d'identité récente format officiel et non scannée, à coller sur la fiche de candidature
- 1 CV
- 1 lettre manuscrite de motivation pour les études envisagées
- 1 document informatif relatif à vos recherches de site de stage et/ou des démarches déjà entreprises : public(s), secteur(s) d'activité, zone géographique. Un tampon et/ou une signature pourront attester de vos démarches. Ce document peut être produit pour le **31 mars ou lors de votre entretien.**



**L'obtention à la rentrée d'un site de stage est la condition permettant de suivre la formation**

- 1 photocopie de la carte d'identité française de l'étudiant, recto-verso, accompagnée d'un extrait de naissance si l'étudiant est né hors de France
- 1 photocopie de la carte de séjour en cours de validité
- Une photocopie du permis de conduire ou état des démarches pour son obtention avec attestation

Nom - Prénom de l'étudiant(e)

Nom - Prénom du père

Nom - Prénom de la mère

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

–  
Date et signature

–  
Date et signature

–  
Date et signature

**Ce document est à retourner complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.**

Siège : 13 Rue du Vieux Collège – B.P.61830 – F 21018 DIJON Cedex - Tél. 03 80 68 48 28 - Télécopie. 03 80 68 48 18

E-mail : [lycee@groupearcades.fr](mailto:lycee@groupearcades.fr)

site web : [www.lyceelesarcades.com](http://www.lyceelesarcades.com)



Lycée privé/CFA  
**Les ArcAdes**  
Ensemble Scolaire  
Saint-Michel Les Arcades



## FORMATION DE CESF 2023 - 2024

### Le stage professionnel : calendrier

Le stage professionnel des étudiants CESF se déroule sur une durée de 560 heures soit 16 semaines, à raison de 35 heures par semaine.

Les différentes phases prévues lors du stage doivent permettre une alternance entre la formation théorique et la formation sur site professionnel.

Ainsi les professionnels accueillant un stagiaire ont un rôle formateur au même titre que les formateurs de l'établissement de formation.

Pour l'année scolaire 2023-2024 le stage s'effectue en quatre périodes sur site, réparties entre le : 25 septembre 2023 et le 12 avril 2024 comme suit :

Périodes	Dates	Nombre semaines	Phases <sup>1</sup>
1	<b>Du lundi 25 septembre 2023 au vendredi 20 octobre 2023</b>	4	1
2	<b>Du lundi 27 novembre 2023 au vendredi 22 décembre 2023</b>	4	
3	<b>Du lundi 29 janvier 2024 au vendredi 23 février 2024</b>	4	2
4	<b>Du lundi 18 mars 2024 au vendredi 12 avril 2024</b>	4	

<sup>1</sup> Dans l'éventualité de deux sites de stage.



**L'obtention à la rentrée d'un site de stage est la condition permettant de suivre la formation**

*Nom - Prénom de l'étudiant(e)*

*Nom - Prénom du père*

*Nom - Prénom de la mère*

\_\_\_\_\_

Date et signature

\_\_\_\_\_

Date et signature

\_\_\_\_\_

Date et signature

**Ce document est à retourner complété, signé et accompagné de l'ensemble des pièces demandées.**